Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ /13 Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

/7 1. Les Trudeau ont une maison avec une valeur de 360 000 $. Ils ont 40 pieds de façade.

a) Le pourcentage fractionnée est 45 %. Détermine la valeur fractionnée de la maison. (1)

b) Le taux de la taxe municipale est 13,5 millième. Le taux de a taxe scolaire est 15,7 millièmes. Calcule l’impôt foncier total du propriétaire de la maison s’il y a un coût des améliorations locales d’éclairage de 4,25 $ par pied de façade et un crédit d’impôt foncier provincial de 400 $. (6)

2. Une maison a une valeur fractionnée de 160 000 $ et une façade de 50 pieds. Le taux de la taxe municipale est de 24,01 millièmes. La taxe scolaire est de 1 200 $. La taxe d’améliorations locales des réseaux d’égouts est évaluée à 6 $ le pied.

a) Calcule le total des taxes à payer si le crédit d’impôt foncier provincial est de 650 $. (5)

b) Cette famille veut faire des paiements mensuels pour leurs impôts fonciers. Détermine leur prime mensuel. (1)